

AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 19/09/2023

RACHAT ET EMISSION

— **UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE** —
portent à la connaissance du public qu'ils organisent une opération de rachat de titres et d'émission de nouveaux titres selon les termes suivants :

MONTANT MINIMUM A RACHETER : 160 000 MILLIONS DE F CFA
MONTANT MINIMUM A EMETTRE : 180 000 MILLIONS DE FCFA
DATE DE VALEUR : 20 septembre 2023

CARACTÉRISTIQUES DES TITRES A RACHETER



Instrument	BAT											OAT		
	BAT 91 jours	BAT 182 jours	BAT 182 jours	BAT 91 jours	BAT 182 jours	BAT 91 jours	BAT 91 jours	BAT 182 jours	BAT 91 jours	BAT 91 jours	BAT 91 jours	OAT- 7 ans	OAT- 3 ans	OAT- 3 ans
ISIN (CI000000)	6490	6219	6243	6581	6268	6615	6631	6359	6714	6722	6623	1897	3869	3885
Valeur nominale unitaire (F CFA)	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	10 000	10 000	10 000
Durée Résiduelle	0 jours	1 jours	16 jours	21 jours	27 jours	28 jours	42 jours	49 jours	63 jours	70 jours	34 jours	8 jours	10 jours	17 jours
Échéance	19-sept.-23	20-sept-23	05-oct-23	10-oct.-23	16-oct-23	17-oct-23	31-oct-23	07-nov-23	21-nov-23	28-nov-23	23-oct-23	28-sept-23	30-sept-23	07-oct-23

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX TITRES

Adjudications	BAT 364 Jours	OAT 3 ans	OAT 5 ans	OAT 7 ans
Valeur nominale unitaire (en FCFA)	1 000 000 F CFA	10 000 F CFA	10 000 F CFA	10 000 F CFA
Code ISIN		CI0000006748		
Prix	-	Multiples	Multiples	Multiples
Taux d'intérêt	Multiples	5,50%	5,70%	6,00%
Échéances	17 septembre 2024	30 août 2026	20 septembre 2028	20 septembre 2030

— DÉPÔT DES SOUMISSIONS —

Date : mardi 19 septembre 2023 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

BAT 364 Jours: Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

OAT 3 ans: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 5,50% l'an dès la première année.

OAT 5 ans: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 5,70% l'an dès la première année.

OAT 7 ans: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 6,00% l'an dès la première année.

Dakar, le 15 septembre 2023

*Le Directeur Adjoint de UMOA-Titres,
chargé de l'intérim*

Le Directeur Général des financements

M. Banassi OUATTARA

M. Lanciné DIABY

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.

Pour plus d'informations, merci de contacter UMOA-Titres:
email : umoatitres@umoatitres.org / Tel : +221 33 849 28 28